



Dispositif « Argent de poche »

DOSSIER D'INSCRIPTION

Toussaint 2026

Date d'enregistrement
du dossier en mairie :

/ /

Le dossier d'inscription complet doit être déposé impérativement avant le 8 octobre 2026 accompagné de :

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Attestation de recensement
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social (carte vitale)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Vaccinations à jour (carnet de santé)
- **RIB** (impérativement celui du jeune, ou à défaut celui d'un représentant légal accompagné de la copie du livret de famille et d'une attestation s'engageant à reverser la somme due au jeune)

1 - FICHE D'INSCRIPTION

Le/la Jeune

Nom: Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Adresse mail :

Téléphone :

Numéro de sécurité sociale :

Les responsables légaux

Responsable 1

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone portable :

Téléphone domicile

Téléphone professionnel :

Adresse mail :

Responsable 2

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone portable :

Téléphone domicile

Téléphone professionnel :

Adresse mail :

2- PERIODES DE DISPONIBILITES (le nombre de missions par jeune sera déterminé en fonction du nombre de participants et des disponibilités de chacun)

	Matin 8h30/12h	Après-midi 13h30/17h		Matin 8h30/12h	Après-midi 13h30/17h
Lundi 19 octobre			Lundi 26 octobre		
Mardi 20 octobre			Mardi 27 octobre		
Mercredi 21 octobre			Mercredi 28 octobre		
Jeudi 22 octobre			Jeudi 29 octobre		

3- AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),

- **Nom, Prénom :**
- **Domicilié(e) :**

En qualité de responsable légal et après avoir pris connaissance du contrat « argent de poche », autorise

- **Nom, Prénom :**
- **Domicilié(e) :**

A participer à l'opération « Argent de poche – toussaint 2026 » et à percevoir son indemnité en fin de mission sous la forme d'un versement bancaire.

Je certifie qu'il/elle est bien domicilié(e) à l'adresse ci-dessus.

Dans le cadre des missions « Argent de Poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les activités effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

☐ J'autorise les prises de vue.

☐ Je refuse les prises de vue.

Fait à _____, le _____ / _____ / _____

Signature des responsables légaux :

Les informations recueillies dans ce formulaire sont nécessaires aux fins d'inscription dans le dispositif « argent de poche » par les services de la Mairie de Plouhinec. Elles seront enregistrées et ne seront conservées que le temps nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

En vertu de la réglementation applicable à la protection des données personnelles, vous disposez sur ces données de droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation et de portabilité que vous pouvez exercer en nous adressant une demande par écrit accompagnée d'un justificatif d'identité :

- par mail en écrivant à protection.donnees@ville-plouhinec29.fr

- par courrier : Madame la Déléguée à la Protection des données, Mairie de Plouhinec, 29780 PLOUHINEC.



Dispositif « Argent de poche » Toussaint 2026

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Entre les soussignés

Mairie de Plouhinec, représentée par le Maire, Yvan MOULLEC

D'une part, et

Nom, prénom du jeune :

Ainsi que son représentant légal :

Nom, prénom :

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

1) Engagement du jeune

Pendant la durée de la mission, le jeune s'engage à :

- Être présent sur la totalité de la mission confiée et à ne pas quitter le lieu de la mission sans l'autorisation de l'encadrant ;
- Être ponctuel : toute personne arrivant après le démarrage de l'activité ne sera pas acceptée à y participer ;
- Prévoir une tenue vestimentaire adaptée aux travaux prévus (les travaux confiés peuvent être salissants) ;
- Réaliser correctement les tâches qui lui sont confiées ;
- Respecter et appliquer les consignes données par les encadrants ;
- Faire preuve d'un comportement adapté (politesse et respect vis-à-vis des encadrants, des autres jeunes et du public, discrétion et neutralité) ;
- Prendre soin du matériel confié pour la mission.

2) Durée et contenu de la mission

Chaque mission a une durée de 3 heures 30, une pause peut être prévue.

Les missions visent à l'amélioration du cadre de vie de la commune et à rendre les jeunes acteurs de leur territoire. Les missions proposées seront définies par la Mairie de Plouhinec et porteront sur des tâches simples ne nécessitant pas de technicité particulière (aide au fleurissement, désherbage manuel, peinture de petits mobiliers urbains, aide à l'animation de la médiathèque, etc.).

Avant la mission « une fiche de mission » en détaillera le contenu et l'encadrant.

3) Indemnisation et fin de la mission

En contrepartie de la réalisation d'une mission dans le respect des points d'engagement précités, la Mairie de Plouhinec s'engage au versement d'une indemnité de 15 € par demi-journée de mission. Cette indemnisation pourra se faire soit en numéraire, soit par virement bancaire.

Le non-respect des points d'engagement par le jeune pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche » et la non-indemnisation de la mission.

4) Cadre légal de la mission

Le dispositif « Argent de poche » n'est pas considéré comme un emploi. A ce titre, la Mairie de Plouhinec ne saurait être désignée comme employeur des jeunes participant au dispositif.

Par ailleurs, l'indemnité versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire.

Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur.

Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération.

Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

La commune s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités.

Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

J'atteste avoir pris connaissance du présent contrat et m'engage à le respecter.

Fait à Plouhinec en deux exemplaires, le / /

Noms et signatures, précédés de la mention « Lu et approuvé »

<u>Le participant :</u>	<u>Le représentant légal :</u>	<u>Pour la commune, le Maire :</u>